

SOCIÉTÉ DES PARENTS
DE L'ÉCOLE ALEXANDRE-TACHÉ
Procès-verbal
Réunion du mardi 3 mars 2020 à 19h30

Présences :

Président : Clément Lapointe
Vice-président : Josée Côté
Secrétaire : Nathalie Boutin
Trésorière : Manon Plante

Conseillers/ères :

Jean-Denis Legault, Jean-François Tremblay, Sophie Moffet-Sutton, Sylvie Sonier,

Absents : Christelle Kamga, Marie-Hélène Patry, Lisette Tuekam Simo

Représentants de l'école :

Directeur de l'école : Claude Viel

1. **Mot de bienvenue :** Ouverture de l'assemblée à 19h06, la lecture de la prière et la lecture de l'énoncé de reconnaissance ont été faites à la réunion précédente.

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Josée propose l'adoption de l'ordre du jour, secondée par Jean-François. Adopté à l'unanimité.

3. **Adoption du procès-verbal du 4 février 2020 :**

Josée propose l'adoption du procès-verbal, secondée par Nathalie. Adopté à l'unanimité.

4. **Rapport du président :**

4.1. **50^e Anniversaire du Club Jean Patoine :** Le club Jean Patoine a décidé d'offrir un montant d'argent pour des ressources pour la bibliothèque de l'école. Le Club a invité les directions d'école ainsi que les membres de la société de parents à une réception dans les salles de La Cité francophone le 7 mai 2020 de 17h00 à 19h00.

Question : Nathalie demande si nous devons confirmer les présences : Réponse : Clément nous le confirmera à la prochaine réunion.

5. **Rapport de la trésorière (Manon Plante) :**

5.1. **Rapport financier mensuel**

Compte ordinaire	
Solde en date du 3 mars 2020	5 157.40 \$
Compte casino	
Solde en date du 3 mars 2020	11 805.93 \$ (chèque de unithéâtre)

5.2. Comment les fonds seront distribués aux élèves et les photos sur les réseaux sociaux : Selon les fonds reçus pour la bourse Vice-Versa, Claude nous confirme qu'il a reçu 35 demandes des élèves. Les photos seront prises par Sylvie et envoyées à Manon pour publication. Josée mentionne que nous devons mettre les photos sur les réseaux sociaux qui ont été indiqués dans notre demande. Claude nous dit que c'est M.Samuel Dumoulin qui est responsable pour les comptes Twitter et Facebook de l'école.

5.3. Police d'assurance en tant qu'organisme à but non lucratif exigée pour les organismes qui font les demandes de micro-subventions. Nous avons reçu une facture d'assurance au montant de 275.00\$. Manon explique que lorsque nous avons donné notre accord pour la micro-subvention de 5 000.00\$, Renée devait regarder pour le coût des assurances et malheureusement en tant qu'organisme à but non lucratif nous devons avoir une assurance.

Proposition : Manon propose que la Société absorbe les frais d'assurance de 275.00\$ pour la bourse Vice-Versa de la ville de St-Albert, seconde par Josée. Accordé à l'unanimité.

Josée réexplique que les micro-subventions ont comme exigences de publier sur nos médias sociaux des photos prises lors de l'événements au maximum 3 jours après la date de l'activité, afin de fermer la demande.

6. Collecte de fonds : Manon a reçu un courriel de Value Village. Elle mentionne que la collecte de fonds peut être faite avec eux en ramassant des articles, vêtements, meubles en tant que dons pour le magasin et ils redonnent une ristourne à l'école.

Question : Claude demande si c'est en argent? Réponse : Oui
Josée demande à Manon de vérifier le processus et les détails.

7. Courrier :

7.1. Nouveaux chèques : Manon a reçu les nouveaux chèques au coût de 160.00\$. Manon vérifiera s'il nous reste assez de chèque pour le compte casino.

7.2. Courrier de la banque : relevé de banque.

8. Varia :

8.1. Jeux francophones (Sylvie) : Mentionne que l'an passé lorsque le CSCN a offert le 100.00\$. Le CSCN remboursera les familles seulement en juin. Sylvie suggère que Manon rembourse les familles après la date limite pour se désinscrire. Claude ajoute que ce serait mieux après la fin des jeux.

Sylvie mentionne qu'au total 578 inscription dans la Zone 4. Elle est toujours à la recherche d'entraîneurs et de bénévoles

9. Date de la prochaine réunion : 7 avril 2020

10. Clôture de la réunion :

Josée propose la clôture de la réunion à 19h30. Appuyée par Manon. Adopté à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par : Nathalie Boutin
Secrétaire